SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

DÉPOTS PÉTROLIERS DU BÉNIN

CCMP/DPB
BON A LANCER

Nom de l'Autorité contractante : **DEPOTS PETROLIERS DU BENIN**
Objet : **Accord cadre biennal (2024 et 2025) à bons de commande pour les travaux de peinture et entretien des réservoirs et tuyauteries au dépôt Akpakpa**
Référence SIGMAP : **T_DD_91093**
Référence de l'avis : AAON n°003/DPB/DG/PRMP/DD/CCMP/24 du 05 juin 2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de Dépôts Pétroliers du Bénin (DPB) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin, le 29 mars 2024.

2. Dans le cadre de l'exécution de son budget, Dépôts Pétroliers du Bénin dispose de fonds propres afin de financer les travaux de réhabilitation et de mise aux normes du dépôt Akpakpa et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'accord cadre biennal (2024 et 2025) à bons de commande pour les travaux de peinture et entretien des réservoirs et tuyauteries au dépôt Akpakpa**. La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono-attributaire qui sera mis en œuvre par l'émission des bons de commande successifs au cours des années budgétaires 2024 et 2025 conformément à l'article 41 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en république du Bénin.

3. DPB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de sablage, traitement anticorrosion et application de peinture industrielle sur les tuyauteries, les toits, les rambardes, garde-corps et escaliers et

les couronnes d'incendies des réservoirs R1, R2, R3, R4, R10, R11 ; R15 et R16 au dépôt Akpakpa. Les réservoirs seront libérés successivement de manière à maintenir la continuité de l'exploitation au sein du dépôt. Les bons de commandes seront émis suivant les nécessités d'entretien au cours d'une période de vingt-quatre (24) mois . Les travaux sont en lot unique. Aucune variante ne sera acceptée.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

CMP/DPB
BON A LANCER

a. *Pour les anciennes entreprises*

➢ **Exigences Techniques**

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises régulièrement constitué et spécialisé dans le domaine de l'ingénierie pétrolière d'aval notamment le sablage, le traitement anti-corrosion et la peinture industrielle dans un dépôt d'hydrocarbures ;
- Avoir exécuté avec satisfaction en tant que titulaire principal ou cotraitant au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020 2021, 2022 et 2023) deux (02) marchés similaires. C'est-à-dire ; deux (02) marchés portant sur les travaux de sablage, traitement anticorrosion et application de peinture industrielle sur des réservoirs d'hydrocarbures dans un dépôt d'hydrocarbures en Afrique de l'Ouest francophone pour un montant hors taxes d'au moins FCFA deux cent cinquante-huit millions (258 000 000); et justifié par des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception en plus des copies de contrats de marché y relatifs signés par des maitres d'ouvrage ou responsable d'un dépôt ;
- Disposer d'un personnel qualifié et expérimenté dans le domaine du sablage, du traitement anticorrosion et application de peinture industrielle et justifier par les copies légalisées des diplômes ou attestations en plus des curriculums vitae (CV);
- Disposer et justifier en propriété ou location des matériels et équipements nécessaires à l'exécution des travaux ;
- Disposer et justifier d'une autorisation d'un fabricant de peinture industrielle agréé au Bénin et d'un certificat d'origine ;
- Disposer d'un certificat de conformité des matériaux et de la technique de peinture aux normes CODRES, EN, et ATEX par un organisme de grande renommée.

➢ **Exigences d'ordre financier :**

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen de FCFA deux cent cinquante - huit millions (258 000 000) au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) prouvé par les états financiers ;
- Avoir accès à des financements sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit autres que l'avance de démarrage à hauteur de : FCFA soixante-dix millions (70 000 000) taxes justifié par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en république du Bénin.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

CCMP/DPB
BON A LANCER

➢ **Exigences Techniques**

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises régulièrement constitué et spécialisé dans le domaine de l'ingénierie pétrolière d'aval notamment le sablage, le traitement anti-corrosion et la peinture industrielle dans un dépôt d'hydrocarbures;
- Disposer d'un personnel d'encadrement compétent et expérimenté dans le domaine du sablage, du traitement anti-corrosion et peinture industrielle dans un dépôt d'hydrocarbures, justifier par les copies légalisées des diplômes ou attestations en plus des curriculums vitae (CV) ainsi qu'il suit :
    - un conducteur des travaux de niveau ingénieur spécialiste en génie industriel (Bac+5) et disposant d'au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine de l'ingénierie pétrolière d'aval notamment dans le sablage, le traitement anti-corrosion et la peinture industrielle dans un dépôt d'hydrocarbures et justifiant avoir supervisé au moins deux (02) marchés d'entretien, de sablage, traitement anti-corrosion et peinture industrielle de réservoirs dans un dépôt d'hydrocarbures au Bénin ou en Afrique de l'Ouest francophone au cours des cinq (05) dernières années.;
    - un chef chantier de niveau licence (Bac+3) en génie industriel, et disposant d'au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine de l'ingénierie pétrolière d'aval notamment dans le sablage, le traitement anti-corrosion et la peinture industrielle dans un dépôt d'hydrocarbures et justifiant avoir supervisé au moins deux (02) marchés d'entretien et peinture (sablage, traitement anti-corrosion et peinture industrielle de réservoirs dans un dépôt d'hydrocarbures au Bénin ou en Afrique de l'Ouest francophone au cours des cinq (05) dernières années.

- Un responsable QHSSE de niveau licence (Bac+3) en et disposant d'au moins cinq (05) années d'expérience. Justifier avoir supervisé en qualité de Responsable Qualité Hygiène Sécurité Environnement à un (01) marché de sablage, le traitement anti-corrosion et la peinture industrielle de réservoirs dans un dépôt d'hydrocarbures au Bénin ou en Afrique de l'Ouest francophone au cours des cinq (05) dernières années;

- Disposer et justifier en propriété ou location des matériels et équipements nécessaires à l'exécution des travaux ;
- Disposer et justifier d'une autorisation d'un fabricant de peinture industrielle agréé au Bénin et d'un certificat d'origine ;
- Disposer d'un certificat de conformité des matériaux et de la technique de peinture aux normes CODRES, EN, et ATEX par un organisme de grande renommée.

CCMP/DPB
BON A LANCER

➢ **Exigences d'ordre financier :**

- Produire un bilan à l'ouverture ;
- Avoir accès à des financements sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit autres que l'avance de démarrage à hauteur de :FCFA soixante-dix millions (70 000 000) taxes justifié par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en république du Bénin ;
- Disposer et justifier d'une police d'assurance responsabilité chef ou autre pouvant couvrir des dommages éventuels et valide toute la période des travaux.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. L'accord-cadre conclu au terme de la présente procédure sera valide pour une durée de vingt-quatre (24) mois. Les réservations de crédits se feront sur les années budgétaires 2024 et 2025.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Personne Responsable des Marchés Publics / Direction Générale de*

Dépôts Pétroliers du Bénin, située au Port Autonome de Cotonou, premier étage de l'ex-bâtiment de la DAJC-PAC ; Tél ***: (00 229) 90 25 76 43 / 95 73 06 69****; email : racine.hounsa@dpb.bj* ***à compter du 10 juin 2024 de 8h à 12h 30mn et 14h à 17h 30 mn.***

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le DAO complet à compter du **10 juin 2024** ***de 8h à 12h 30mn et 14h à 17h 30 mn.***. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au bureau de *la Personne Responsable des Marchés Publics / Direction Générale de Dépôts Pétroliers du Bénin, située au Port Autonome de Cotonou, premier étage de l'ex-bâtiment de la DAJC-PAC ; Tél* ***: (00 229) 90 25 76 43 / 95 73 06 69****; email : racine.hounsa@dpb.bj* . Le dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.
Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

CCMP/DPB
BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après *Personne Responsable des Marchés Publics / Direction Générale de Dépôts Pétroliers du Bénin, située au Port Autonome de Cotonou, premier étage de l'ex-bâtiment de la DAJC-PAC ; Tél* ***: (00 229) 90 25 76 43 / 95 73 06 69****; email : racine.hounsa@dpb.bj* **au plus tard le 18 juillet 2024 à 10 heures précises**.
Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après *Salle de Réunion /*

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

Direction Générale de Dépôts Pétroliers du Bénin, située au Port Autonome de Cotonou, premier étage de l'ex-bâtiment de la DAJC-PAC, ***le 18 juillet 2024 à 11 heures.***

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant FCFA deux millions cinq cent quatre-vingt mille (2 580 000). En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

13. Les candidats sont invités à effectuer la visite de site des travaux au dépôt Akpakpa, situé derrière « La Roche » en allant à la voirie de Cotonou contre une attestation de visite délivrée par le Directeur des Dépôts aux dates et heures mentionnées dans les données particulières de l'appel d'offres.

Fait à Cotonou, 05 juin 2024
La Personne Responsable des Marchés Publics

CCMP/DPB
BON A LANCER

D. P. B. PRMP

Racine Damien HOUNSA TOTIN